

L'INFO BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

MUNICIPAL

FÉVRIER 2011 | VOLUME 8 | NUMÉRO 1



PAGE 5
PHASE III DU DOMAINE DES RUISSEaux
UN DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL QUI SE POURSUIT

Administration municipale 3

**PAIEMENT DES
TAXES MUNICIPALES**

Dossier spécial 7 à 11

LE BUDGET 2011

Loisirs et Culture 16

**PROGRAMMATION SPÉCIALE
POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE**



Mariveille

L'INFO MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
MARIEVILLE

L'Info Municipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement, dans tous les foyers marievillois par le service postal. Dans certain cas, le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par la Direction générale de la Ville

Conception graphique : Sylvie Croze et Marie-Noël Doyon
Impression : Imprimerie For

Distribution Postes Canada

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)

Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9

Tél. : 450 460-4444

Télééc. : 450 460-2770

www.ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.

LES AVIS PUBLICS

Le Conseil municipal vous invite à consulter *Le Journal de Chambly* pour prendre connaissance des avis publics concernant les différents projets en cours à la Ville de Marieville. Les avis publics sont également affichés à l'entrée de l'hôtel de ville. Les textes intégraux des décisions du Conseil sont disponibles pour consultation au service du greffe, à l'hôtel de ville, aux heures d'accueil. Vous pouvez également obtenir une copie des procès-verbaux moyennant des frais en adressant votre demande au préalable.

UNE QUESTION ? UNE RÉPONSE . . .

Consultez régulièrement le site Internet suivant www.ville.marieville.qc.ca pour valider certains renseignements sur les services ou activités à Marieville, ou pour récupérer une ancienne édition du bulletin municipal, sous l'onglet *Citoyens – Informations aux citoyens – Journaux*

RÉPERTOIRE POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Alain Ménard, maire • 450 460-0384

Denis Héту, district 1 • 450 460-2517

Pierre St-Jean, district 2 • 450 460-4726

Michel Marchand, district 3 • 450 460-7988

Alexandre Brière, district 4 • 514 778-9989

Louis Bienvenu, district 5 • 450 460-2658

Gilbert Lefort, district 6 • 450 460-7395

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les contribuables de Marieville dont le compte de taxes municipales est supérieur à 300 \$ peuvent acquitter leur compte en quatre (4) versements aux dates d'échéance suivantes :

- 24 février
- 26 avril
- 27 juin
- 26 août

Souignons qu'il ne peut y avoir de délai additionnel. Assurez-vous que votre paiement soit bien remis avant ces dates d'échéance indiquées sur les coupons de remise afin d'éviter les frais d'intérêts (12 %). Rappelons que ces échéances doivent être respectées peu importe la date à laquelle vous êtes devenus propriétaires de l'immeuble taxé.

PLUSIEURS MODALITÉS DE PAIEMENT FACILES ET SIMPLES

Les contribuables peuvent acquitter leur compte de taxes municipales selon plusieurs modalités faciles et simples d'utilisation.

- En personne, à l'hôtel de ville (682, rue Saint-Charles), à la réception, selon les heures d'accueil en vigueur, par chèque, libellé à l'ordre de Ville de Marieville, comptant ou par Interac.
- En utilisant la chute à courrier, aménagée à l'extérieur, en façade de l'hôtel de ville.
- Par la poste, par chèque ou mandat accompagné du coupon de remise : Ville de Marieville, 682, rue Saint-Charles, Marieville (Québec) J3M 1P9. Des frais de 15 \$ sont appliqués pour tout paiement refusé.
- Par paiement électronique, au guichet de toute Caisse Desjardins et Banque Nationale ou par Internet. Attention; prévoyez le délai de traitement pour le transfert de fonds. Bénéficiaire : Ville de Marieville – programmer le numéro de matricule à 10 ou 17 chiffres.
- Par votre créancier hypothécaire en lui transmettant dans les délais requis, votre compte de taxes.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Hôtel de ville • 450 460-4444

Direction générale • 450 460-4444, option 3

Greffe • 450 460-4444, option 2

Loisirs et Culture • 450 460-4444, option 7

Protection contre les incendies
450 460-4444, option 5

Relance et développement économique (permis)
450 460-4444, option 4

HORAIRE RÉGULIER

Tous les services municipaux, à l'exception de la bibliothèque municipale, sont accessibles selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances régulières du Conseil auront lieu le mardi 1^{er} mars et le 5 avril 2011, à 19 h 30, à la salle du conseil à l'Hôtel de ville, au 682, rue Saint-Charles. Tous sont bienvenus.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2011

Mois	Date	Heure
Mars	1	19 h 30
Avril	5	19 h 30
Mai	3	19 h 30
Juin	7	19 h 30
Juillet	5	19 h 30
Août	23	19 h 30
Septembre	6	19 h 30
Octobre	4	19 h 30
Novembre	1	19 h 30
Décembre	6	19 h 30

AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note qu'à compter de février 2011, l'Info municipal de la Ville de Marieville n'offrira plus le service d'affichage publicitaire et ce, afin de maximiser l'espace rédactionnel au profit des citoyens.

Travaux publics • 450 460-4444, option 6

Trésorerie • 450 460-4444, option 1

URGENCES • 9-1-1

Sûreté du Québec • 450 460-4429
ou 310-4141 et *4141 pour cellulaire

Ligne Info-crime • 1 800 711-1800

TaxiBus • 450 460-4101



UNE ANNÉE 2011 REMPLIE DE PROJETS

En ce début de nouvelle année, permettez-moi de vous offrir mes souhaits les plus sincères. Que la santé et le bonheur vous accompagnent tout au long de l'année! 2010 aura été une période intéressante en ce qui a trait à l'offre de services aux marievillois et marievilloises. Tout en tenant compte des avantages et des contraintes avec lesquels doit composer notre structure municipale, le Conseil de ville, avec l'aide des fonctionnaires, aura mis en place plusieurs projets structurants : le déménagement du service de loisirs, le nouveau service en ligne Immonet, l'acquisition du système de gestion des requêtes, en fonction le 1^{er} mars prochain, les travaux d'infrastructures de la rue Sainte-Marie, le suivi du développement domiciliaire du Domaine des Ruisseaux. Surtout, nous avons fait preuve d'une écoute des plus efficaces face à notre population. Bien sûr, la perfection n'étant pas chose courante, c'est pourquoi le Conseil de ville s'est fait un devoir d'être des plus disponibles et surtout, à l'écoute des besoins des ses concitoyens.

Préparer l'avenir pour tous... prendre une attitude différente!

Les défis majeurs des villes comme la nôtre seront de modifier nos habitudes à disposer de nos matières résiduelles. En effet, le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs a fixé en 2018 l'année où l'on doit cesser l'enfouissement de nos déchets. Beaucoup de progrès ont été fait en ce sens mais nos poubelles contiennent encore près de 60% de matières recyclables, qui sont détournées vers les sites d'enfouissement. Bien sûr, nous avons fait beaucoup de progrès pour recycler, mais il y a encore beaucoup à faire. Il est important d'y porter une attention particulière et nous devons tout mettre en œuvre pour cesser l'enfouissement de nos déchets. En plus d'être très coûteux, cela contribue à polluer la planète. D'autant plus que la solution pratique pour valoriser nos matières putrescibles est le procédé de bio-méthanisation, surtout bien connu en Europe. Nous pourrions transformer nos matières en bio-gaz et les mettre à

profit pour tous. Notre MRC, conjointement avec celles de La Jemmerais et de la Vallée du Richelieu, ont déjà pris des dispositions afin de mettre en place la collecte de nos matières putrescibles, diminuant du même coup notre volume de déchets. Marieville, comme toute ville, aura également à tenir ouvert un éco-centre pour les rebus plus importants tels que les branches, le ciment, la pierre ou le bois. Nous avons déjà le service de collectes des matières dangereuses ainsi que celle des articles électroniques. Je vous suggère donc de vous informer de l'horaire pour ces collectes spéciales. Bref, nous devons agir pour nos enfants, c'est une priorité.

2011, une année florissante pour tous!

Tout en continuant le développement domiciliaire, plusieurs projets importants seront mis en place cette année: les travaux conjoints avec la MRC pour l'acquisition de nouveaux terrains destinés au résidentiel, mais surtout, de terrains industriels et commerciaux. Nous avons un manque de tels terrains qui permettraient à différentes industries de venir s'installer chez-nous.

La mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées sera un défi de taille cette année. Bien que sa capacité de traitement puisse répondre au développement de la ville et ce, pour des dizaines d'années encore, des modifications ont été apportées aux normes de rejet dans les cours d'eau et nous obligent à entreprendre ces travaux. Nous continuerons l'aménagement de nos terrains de jeux sur l'ensemble de notre territoire et mettrons en place la piste cyclable sur la rue et le chemin de Chambly, afin que la Route des Champs offre un circuit sans coupure. Sous réserve de l'octroi de la subvention du ministère des Transports du Québec, l'installation d'un feu de circulation sur la route 112, au coin du chemin de Chambly, serait également une belle réalisation puisque l'augmentation de l'affluence devrait être importante dans ce secteur. Bien sûr, la mise en place d'une clinique médicale est toujours une priorité pour Marieville, et dans les mois prochains, nous devrions réussir à concrétiser ce projet.

Notre service de Protection contre les incendies possède une pièce d'équipement importante pour assurer une protection minimale à tous : un camion échelle qui est toutefois âgé de près de 45 ans. Pour maintenir la qualité des services, il faudra investir en ce sens cette année pour nous doter d'un nouveau camion et assurer une protection encore plus efficace lors d'incendies.

Voici un aperçu des défis auxquels le Conseil de ville devra faire face cette année, mais qui procureront aux marievillois et marievilloises un sentiment d'appartenance encore plus grand et surtout, augmenteront l'offre en services municipaux. Aujourd'hui, plus que jamais, Marieville est un endroit agréable, où il fait bon vivre, une ville remplie de services, et avec son côté champêtre, elle deviendra une ville encore plus accueillante et saine pour tous! Je profite aussi de l'occasion pour remercier ceux et celles qui ont participé à ma collecte de sang, donateurs et bénévoles. Merci d'avoir contribué à ce succès!

Je termine avec une petite pensée... La sécurité est l'affaire de tous et nos agissements donnent l'exemple. Respecter son voisinage et prendre les moyens pour garder notre ville propre et accueillante; nous avons tous des efforts à faire en ce sens.

Je vous réitère l'invitation à me contacter en tout temps, ou le conseiller de votre secteur, pour tout questionnement. Encore une fois, bonne année!

Alain Ménard, maire

MESURES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION À DOMICILE

Voici les mesures à prendre lors d'un incendie ainsi que les moyens pour les prévenir.

Un incendie peut se propager dans une résidence à la suite, entre autres :

- D'un feu de cuisson.
- D'un feu électrique.
- D'un feu d'un appareil de chauffage, en particulier pour le chauffage au bois.
- De l'ajout d'un accélérateur pour allumer un feu de camp ou un barbecue.
- D'un feu d'artifice.

Prévention

En prévision d'un incendie, certaines mesures permettent de limiter les dommages à sa résidence et à son terrain.

Ainsi, il faut installer un avertisseur de fumée à chaque étage de sa résidence. Un détecteur de monoxyde de carbone et des extincteurs portatifs, de préférence de type ABC, doivent aussi être placés à des endroits stratégiques.

Il faut également :

- Éviter de bloquer une sortie.
- Placer les sacs de déchets loin de toute paroi inflammable.
- Entreposer les produits chimiques de façon sécuritaire.

La résidence et le terrain doivent être entretenus adéquatement. Pour ce faire, il faut, entre autres :

- Épousseter et nettoyer les prises de courant, les commutateurs et le panneau électrique.
- Maintenir les appareils électriques propres et les protéger de l'humidité.
- Éviter d'entreposer des matériaux combustibles à proximité du panneau électrique.
- Changer les câbles électriques si leur gaine protectrice est brisée;
- Utiliser des ampoules dont la puissance (watt) correspond à celle indiquée sur les lampes.
- Ramoner la cheminée.
- Nettoyer le toit et les gouttières.

Lors d'un incendie

Lors d'un incendie, il faut sortir immédiatement. Si le feu est petit, il est possible de tenter de l'éteindre à l'aide d'un extincteur, mais il faut sortir rapidement s'il se propage.

source: www.securitepublique.gouv.qc.ca

CINQ POMPIERS HONORÉS

Cinq pompiers de Marieville se sont vus remettre une médaille de reconnaissance pour services distingués soulignant leurs 20 ou 30 ans de service. Félicitations !



Rangée du haut: Marc Cardin (20 ans), Robert Dubuc, chef de service (30 ans), Luc Paquette (20 ans) et le maire de Marieville, Alain Ménard.
Rangée du bas: Jean-Guy Morin (20 ans) et Mario Martel (20 ans).



La Sûreté du Québec vous informe

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES

Volet criminel

Dans la soirée du 22 décembre 2010 vers 22 h, les policiers croisent un véhicule sur la rue Saint-Charles à Marieville dont ils savent que le conducteur est recherché en vertu d'un mandat d'arrestation. Ils partent donc à sa poursuite et réussissent à l'intercepter dans le stationnement de sa résidence non loin de là. En discutant avec le conducteur, les agents dénotent une forte odeur d'alcool émanant de la bouche du conducteur en plus des nombreux autres symptômes s'apparentant à une conduite avec les capacités affaiblies. En plus d'échouer l'alcotest et d'être recherché en vertu d'un mandat d'arrestation, l'individu a également été accusé de possession de stupéfiants, possession de stupéfiants dans le but de trafic et de bris de conditions. Il est demeuré détenu en attente de son procès.

Volet sécurité routière

Dans la soirée du 17 décembre à 22 h jusqu'à 2 h dans la nuit, les agents de la Sûreté du Québec ont érigé un barrage routier (intersection du chemin Rainville et du rang de l'église à Marieville) afin de contrer la conduite avec les capacités affaiblies. Près de 300 automobilistes furent interceptés, 4 d'entre eux ont dû se soumettre à l'appareil de détection approuvé, mais aucun ne dépassait la limite permise par le Code criminel. Les agents ont également saisi un véhicule sur les lieux (le conducteur avait un permis sanctionné) en plus d'en remettre un autre de façon préventive. Ce barrage routier s'inscrivait dans le cadre de l'Opération Freins mise en place dans tout le district

Sergent Martin Lavoie

Si vous détenez de l'information en rapport avec un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Info-Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet www.infocrime.org

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

ENTENTE ENTRE LA VILLE DE MARIEVILLE ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES



Récemment, la Ville de Marieville et la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont signé une entente concernant l'utilisation des infrastructures des écoles Mgr-Euclide-Théberge et Crevier et de la Bibliothèque commémorative Desautels. Entrée en vigueur rétroactivement depuis le 1^{er} juillet 2010 et d'une durée d'un an, elle est renouvelable d'année en année.

Ce document précise les terrains et locaux visés par l'entente ainsi que les obligations de chacune des parties. Parmi ces obligations, mentionnons l'entretien des lieux, la nécessité de tenir un registre sur les heures d'utilisation, la surveillance et à la sécurité.

Chaque partie aura priorité quant à l'utilisation de ses locaux et devra établir d'un commun accord un calendrier d'utilisation en fonction des activités planifiées de chacune des parties, afin de faire en sorte que chacun puisse s'assurer de dispenser des services adéquats à leur clientèle respective.

L'entente précise également les coûts de location pour chaque partie. Dans un souci de gestion la plus efficace possible, la Ville demande la collaboration des organismes afin d'aviser l'administration municipale de tout changement quant à la tenue de leurs activités prévues dans ces locaux pour lui éviter des frais inutilement.

IMPLIQUEZ-VOUS POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Pour le Conseil municipal de Marieville, améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes est une priorité. Cette volonté de se rapprocher des familles et des aînés vise à créer un environnement propice à leur épanouissement. L'élaboration d'une politique familiale s'inscrit dans cette démarche et permet une réflexion sur les besoins collectifs. Cet exercice permettra de réaliser un diagnostic du milieu, de tenir des consultations auprès des familles et des personnes âgées, d'élaborer une politique et un plan d'action.

Surtout, l'adoption d'une telle politique permet d'établir un dialogue continu avec le milieu pour favoriser le développement de chacun. À la lumière des priorités qui se dégageront, les élus pourront ainsi adapter les services municipaux afin qu'ils traduisent les véritables besoins de la population. Beaucoup de nouvelles familles se sont établies à Marieville et le Conseil estime nécessaire de tout mettre en œuvre pour les inciter à demeurer sur le territoire.

L'élaboration d'une telle politique nécessite une collaboration et une implication de tous les acteurs du milieu. C'est pourquoi la Ville de Marieville lance un appel à ses citoyens et à ses partenaires pour mettre sur pied un comité représentatif des familles et des aînés. En y participant, vous pourrez prendre part au processus et contribuer à définir les orientations à privilégier. Adressez votre candidature à la direction générale, à l'attention de madame Francine Tétreault, directrice générale, au 682, rue Saint-Charles, Marieville, Québec, J3M 1P9.

DOMAINE DES RUISSEAUX LE PROJET DOMICILIAIRE DÉMARRE SA PHASE III

Àu début du mois de décembre, la Ville de Marieville a signé l'entente donnant le feu vert à la phase III du projet domiciliaire le Domaine des Ruisseaux, situé à l'arrière de la polyvalente. Ce projet inclut le prolongement du boulevard Ivanier et de la rue des Nénuphars ainsi qu'une partie de la rue des Lotus.



MODIFICATION DE CERTAINES LIMITES DE VITESSE

Le Conseil municipal a adopté un règlement visant à réduire la vitesse à 50 km/h dans certains secteurs de Marieville, principalement en périmètre urbain. Cette décision vise à améliorer encore davantage la sécurité des piétons et des automobilistes. Surveillez bien les nouveaux panneaux indicateurs.



STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

Eh oui ! Les conditions climatiques nous imposent de s'assurer que les rues de la ville soient libres de tout véhicule pour effectuer le déneigement.

Le stationnement est interdit la nuit sur les chemins publics de la municipalité pendant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h.

MRC de Rouville

CHANGEMENTS À LA COLLECTE DES ORDURES

La MRC de Rouville a apporté des changements majeurs depuis le 1^{er} janvier 2011 concernant la collecte des ordures ménagères. Nous désirons rappeler à l'ensemble de la population que les bacs roulants de 240 ou 360 litres sont désormais obligatoires et les objets ou sacs déposés à l'extérieur du bac ne seront plus ramassés. Également, la collecte s'effectue dorénavant aux deux semaines durant la saison froide (octobre à avril inclusivement).

Outre la réduction des coûts associée à ces nouvelles mesures, la MRC entend également favoriser le recyclage et une meilleure gestion et réduction des déchets.

La MRC a accordé une période transitoire durant le mois de janvier pour se conformer et a avisé les citoyens, par billet de courtoisie, en l'absence de bac. Dorénavant, l'entrepreneur responsable de la collecte pourrait s'abstenir de ramasser les ordures.

Rappelons que la MRC a distribué en décembre dernier, son guide Éco-actif comprenant tous les renseignements utiles à ce sujet ainsi que le calendrier des collectes. Ce guide peut également être consulté en ligne à l'adresse : www.mrcrouville.qc.ca. Pour toute information, communiquez avec la MRC de Rouville au 450 460-2127.

ATTENTION AU TEMPS FROID

Pour les résidences à risques lors de températures froides hors de la normale saisonnière, nous recommandons de laisser couler un filet d'eau à quelques reprises pour quelques minutes durant la journée, et si possible, durant la nuit afin d'éviter le gel de tuyaux.

Abris d'auto temporaires

ATTENTION À LA RÉGLEMENTATION !

Les abris temporaires ne nécessitent aucun permis mais cependant, la réglementation municipale doit être respectée. Sachez que dans le cas contraire, la Ville pourrait émettre une amende.

Prérequis - Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain pour pouvoir y ériger l'abri.

Endroits autorisés - Cette construction saisonnière est autorisée dans toutes les zones pour les habitations unifamiliale, bifamiliale et trifamiliale et les maisons mobiles.

Implantation :

- Sur le même terrain que le bâtiment principal qu'il dessert.
- Dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès.
- Distances minimales :
 - 0,6 mètre de toute ligne de terrain latérale;
 - 1 mètre de l'emprise de rue;
 - respect du triangle de visibilité.

Environnement :

- L'abri doit être propre, bien entretenu et ne présenter aucune pièce de construction délabrée ou démantelée.

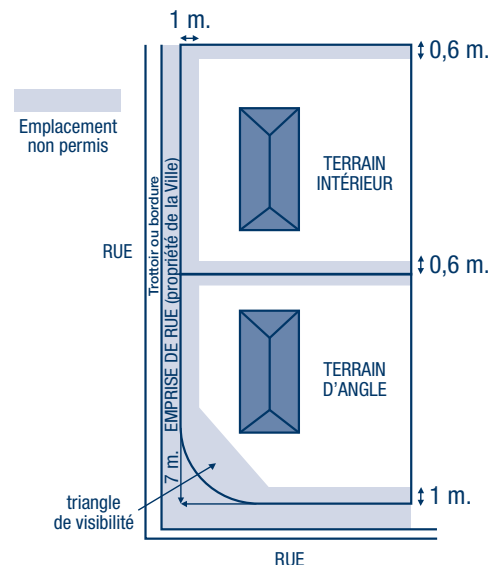
Dimensions :

- Hauteur maximale permise : 3,4 mètres calculée à partir du niveau du sol adjacent.
- Superficie maximale permise : 60 m².

Matériaux -

seuls les matériaux suivants sont autorisés :

- Pour la charpente : métal.
- Pour le revêtement : polyéthylène tissé et laminé.



Le revêtement doit couvrir entièrement la charpente. Les plastiques et les polyéthylènes non tissés et non laminés sont spécifiquement prohibés.

Autres dispositions :

- Ne doit pas servir à des fins d'entreposage.
- Seuls les abris de fabrication reconnue et certifiée sont autorisés.
- L'ouverture d'entrée peut être temporairement refermée mais seulement avec le même matériau que celui du recouvrement.

Amendes :

Rappelons que quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende. Pour connaître les détails sur le montant des amendes, référez-vous au Règlement de zonage no. 1066-05 disponible sur le site Internet de la Ville au www.ville.marieville.qc.ca

Pour une installation conforme, informez-vous auprès du service de la relance et du développement économique au 450 460-4444, option 4.

UN NOUVEAU SE JOINT AUX TRAVAUX PUBLICS

Il s'agit d'un camion 10 roues de marque *Freightliner 2011*, équipé d'une boîte quatre saisons ainsi que l'équipement requis pour le déneigement. Ce nouveau véhicule complètera le trio avec les deux camions 10 roues déjà existants. La Ville de Marieville a beaucoup investi dans son parc roulant afin d'amortir les coûts de réparations rendus inévitables et pour assurer une continuité dans son service aux citoyens.

La responsabilisation des employés à l'égard des lois et règlements en vigueur dans leur environnement de travail (*Code de la sécurité routière, environnement sans fumée dans les véhicules municipaux, entretien et bon maintien de la flotte*) et l'ajout de nouvelles méthodes opérationnelles plus proactives permettent à la Ville de prolonger la durée de vie de ses véhicules. Les citoyens sont invités à dénoncer les gestes et/ou comportements dangereux ou négligents de la part des employés avec les véhicules municipaux.

COLLECTE DES RDD ET AUTRES

La prochaine collecte pour les résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que la collecte du matériel informatique, électronique, électrique et de

téléphonie aura lieu le 9 avril 2011, de 8 h à 12 h, au 2008, rue Saint-Césaire.

FAITS SAILLANTS ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

L'année 2011 est la deuxième année du rôle triennal d'évaluation en vigueur. Par rapport au 1^{er} janvier 2010, la valeur imposable des immeubles a connu une hausse de 29 433 900\$, soit 4%. L'augmentation du rôle d'évaluation est due à la réalisation de différents projets de développement sur le territoire. Cet essor immobilier a eu un impact sur la taille de la population devant être desservie, qui a augmenté de près de 1 000 habitants depuis 2009.

La Ville doit donc bonifier son offre de services, que ce soit au niveau des loisirs ou des infrastructures, afin de continuer à bien desservir ses citoyens et à faire face aux exigences de son développement. Ces facteurs contribuent à expliquer la hausse du budget de Marieville. Toutefois, la hausse des charges (dépenses) est demeurée inférieure à 2% par rapport à l'année 2010, et ce malgré l'augmentation de 1% de la taxe de vente du Québec applicable à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les citoyens ne seront que peu touchés par cette augmentation du budget qui est en partie compensée par la hausse de 2,6% des revenus de taxation. Concrètement, pour une propriété évaluée à 194 256\$ (valeur moyenne pour Marieville), voici un comparatif pour les années 2010 et 2011 :

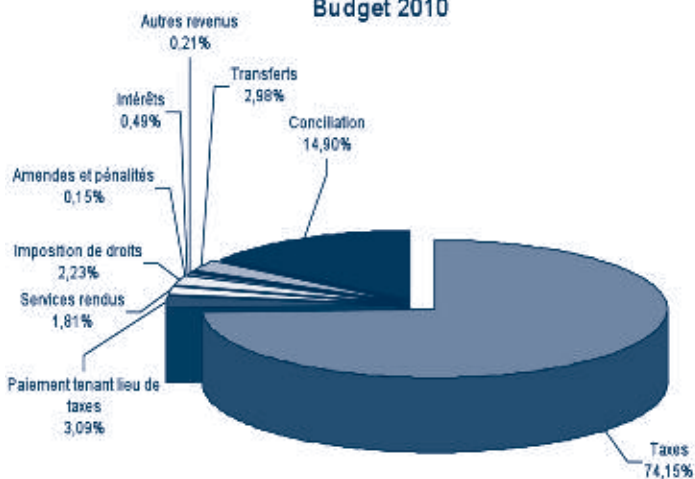
	2010		2011	
	Taux	Coûts	Taux	Coûts
Foncière générale	0,74	1 437,49\$	0,76	1 476,35\$
Dette nouvelle Ville	0,08842	171,76\$	0,07684	149,27\$
Act.fonctionnement	0,00	0,00\$	0,01158	22,49\$
Dette ancienne Ville	0,05694	110,61\$	0,055	106,84\$
Règl.627	0,00954	18,53\$	0,00946	18,38\$
Règl.1017	0,00302	5,87\$	0,00306	5,94\$
Règl.1018	0,00431	8,37\$	0,00424	8,24\$
Eau	108,00	108,00\$	108,00	108,00\$
Égout	114,00	114,00\$	114,0	114,00\$
Ordures	219,86	219,86\$	185,79	185,79\$
Total		2194,50\$		2195,29\$

Pour équilibrer ce budget 2011, la Ville a injecté 109 930\$ provenant du surplus de l'exercice 2010.

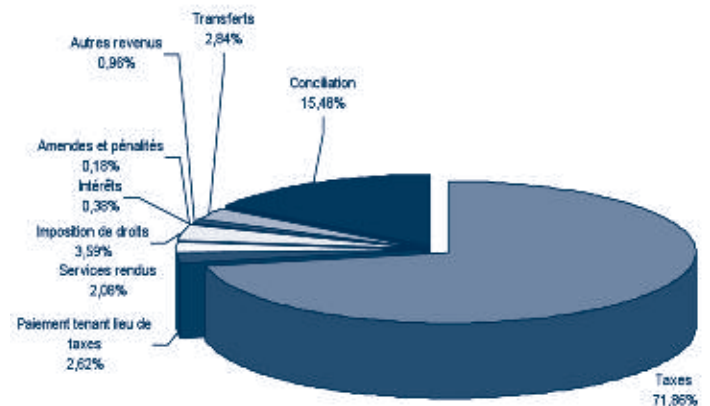
Budget comparatif 2010-2011

Revenus	Budget 2010	Budget 2011
Taxes	9 753 777 \$	10 319 230 \$
Paiements tenant lieu de taxes	406 069 \$	376 181 \$
Transferts	391 748 \$	407 349 \$
Services rendus	238 370 \$	298 913 \$
Imposition de droits	292 700 \$	516 125 \$
Amendes et pénalités	19 500 \$	26 500 \$
Intérêts	65 000 \$	55 000 \$
Autres revenus	27 927 \$	137 618 \$
Total des revenus avant conciliation	11 195 091 \$	12 136 916 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Affectations	1 959 582 \$	2 223 539 \$
Total des revenus	13 154 673 \$	14 360 455 \$

Répartition des revenus
Budget 2010



Répartition des revenus
Budget 2011

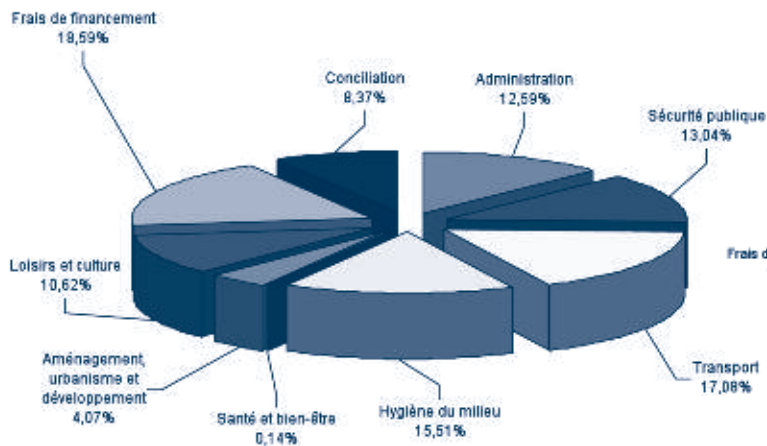


Budget comparatif 2010-2011

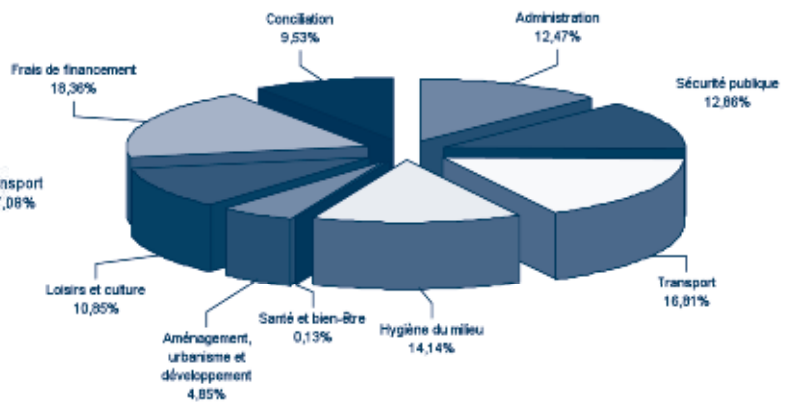
Charges	Budget 2010	Budget 2011
Administration générale	1 656 826 \$	1 790 141 \$
Sécurité publique	1 714 750 \$	1 846 905 \$
Transport	2 246 809 \$	2 414 179 \$
Hygiène du milieu	2 039 645 \$	2 029 980 \$
Santé et bien-être	18 902 \$	18 902 \$
Aménagement, urbanisme et développement	535 818 \$	697 167 \$
Loisirs et culture	1 396 486 \$	1 557 944 \$
Frais de financement ¹	2 444 813 \$	2 636 235 \$
Total des charges avant conciliation	12 054 049 \$	12 991 453 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Affectations	1 100 624 \$	1 369 002 \$
Total des charges	13 154 673 \$	14 360 455 \$

¹ L'amortissement est maintenant comptabilisé au niveau des charges dans les frais de financement et dans la conciliation à des fins fiscales. Il n'influence d'aucune façon les taux de taxation.

Répartition des charges Budget 2010



Répartition des charges Budget 2011



TAUX COMPARATIFS 2010-2011

Taux de taxes au 100 \$ d'évaluation		
	2010	2011
Résiduelle	0,74 \$	0,76 \$
Agricole	0,74 \$	0,76 \$
Six logements et plus	0,80 \$	0,85 \$
Immeubles non résidentiels	1,27 \$	1,29 \$
Immeubles industriels	1,43 \$	1,45 \$
Service de la dette	0,08842 \$	0,07684 \$
Activité de fonctionnement	0 \$	0,01158 \$

Taxes de services par unité d'habitation		
	2010	2011
Eau	108 \$	108 \$
Assainissement	114 \$	114 \$
Ordures ménagères et collecte sélective	219,86 \$	185,79 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Nous prévoyons des investissements globaux de 32 685 048 \$ dans le programme triennal des immobilisations 2011-2012-2013. De ce montant, 17 972 998 \$ sont prévus pour 2011. Plusieurs projets sont envisagés et parmi ceux-ci les principaux sont :

Infrastructures

- Réfection sur la rue des Roseaux
- Réhabilitation de l'usine de traitement des eaux usées
- Installation d'une clôture pour le futur parc canin
- Installation d'une conduite de détournement d'eau potable au réservoir du 400, chemin de Chambly
- Aménagement du parc Sainte-Marie-de-Monnoir
- Installation de feux de circulation à l'intersection de la route 112 et du chemin de Chambly
- Aménagement de la piste cyclable sur le chemin de Chambly
- Implantation de deux courts de tennis au parc de la Source

VÉHICULE

- Camion échelle avec pompe

BÂTIMENT

- Bibliothèque

Les projets inclus dans ce programme ont été retenus principalement en fonction de deux grands objectifs :

- la préservation et l'amélioration de la qualité des infrastructures;
- la capacité de payer des contribuables Marievillois.

Programme triennal d'immobilisations 2011 - 2012 - 2013			
État des dépenses par nature de l'actif	2011	2012	2013
Infrastructures	14 172 591\$	8 918 850\$	4 986 600\$
Bâtiments	2 764 167\$	370 000\$	
Véhicules	840 000\$	130 000\$	225 000\$
Ameublement et équipement de bureau	105 400\$		
Machinerie, outillage et équipement	90 840\$	75 800\$	5 800\$
Total	17 972 998\$	9 494 650\$	5 217 400\$

Financement	2011	2012	2013
Emprunt à long terme	7 144 635\$	9 368 850\$	5 211 600\$
À même les taxes	0\$	0\$	0\$
Contributions des promoteurs	2 967 920\$	0\$	0\$
Subventions	7 100 933\$	0\$	0\$
Fonds de roulement	364 510\$	125 800\$	5 800\$
Fonds de parcs et terrains de jeux	0\$	0\$	0\$
Surplus	395 000\$	0\$	0\$
Total	17 972 998\$	9 494 650\$	5 217 400\$

UNE ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES DE CHIENS EN PLEIN ESSOR!

C'est en 2009 qu'un regroupement de citoyens, amoureux des chiens, s'est réuni la première fois afin de former une Association de propriétaires de chiens. En mai dernier, grâce à l'expérience d'un nouveau membre, l'Association de propriétaires de chiens de Marieville (APCM) fut officialisée comme organisme à but non lucratif. Parmi les objectifs de l'organisme : la sensibilisation et la représentation de ses membres, l'instauration et la gestion d'un futur parc à chiens sur le territoire de la ville. Le 2 octobre dernier, l'APCM donna sa toute première assemblée générale dans la salle du

Conseil de l'hôtel de ville où une vingtaine de personnes participèrent.

Rappelons que l'inscription à l'association est **totale**ment gratuite. Pour vous inscrire, visitez le site Internet www.wix.com/caniparc/marieville et retourner le formulaire à a.p.c.m@hotmail.com. Si vous n'avez pas Internet, laissez une enveloppe à la réception de l'hôtel de ville, à l'attention de l'association, contenant les informations suivantes : nom, adresse, téléphone, adresse courriel, le nom de votre chien, race, couleur, âge, sexe et numéro de médaille.

À L'AGENDA

Tous les 3^e mardi du mois

Dîner conférence à l'Entraide Plus

En collaboration avec le CLSC du Richelieu, l'Entraide Plus offre un service de répit aux aidants naturels et organise un dîner conférence à tous les 3^e mardi du mois à ses locaux. Le prochain aura lieu de 11 h à 13 h le 15 mars (homéopathie avec Francine Ostiguy). Il sera suivi à 13 h 30 d'une conférence gratuite pour aînés et aidants naturels. Le coût est de 5 \$ pour le repas. 450 658-4469.

Tous les 2^e mardi du mois

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières de Marieville

Le Cercle de Fermières de Marieville lance une invitation particulière à toutes les dames de 14 ans et plus, désireuses d'apprendre la couture, le tissage, le tricot, la broderie et la fantaisie. Les personnes intéressées peuvent prendre part aux réunions mensuelles qui ont lieu tous les 2^e mardi du mois, au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Marie. Vous pouvez également assister aux ateliers du Cercle le mercredi, de 13 h à 16 h, et le jeudi de 19 h à 21 h. Pour informations supplémentaires : Solange Blais au 450 460-2450.

Tous les 2^e mercredi du mois

Parle, parle, jase, jase...

Havre d'Espoir Montérégie offre une présence et une écoute à toute personne ayant reçu un diagnostic de cancer, en cours de traitement, qui désire partager son combat, aux personnes qui désirent faire part de l'expérience vécue ou aux proches (famille et amis) qui les accompagnent. Les accompagnements individuels sont assurés par des bénévoles discrets et faisant montre d'empathie, ayant reçu une formation adéquate. L'activité mensuelle « Parle, parle, jase, jase » a lieu le deuxième mercredi du mois de 10 h à 11 h 30 au local situé au 260, rue Ouellette à Marieville. Pour informations : 450 708-0891.

Les jeudis soirs aux 15 jours – Méditation Chrétienne

La Communauté de la Méditation Chrétienne de Marieville vous invite à venir méditer tous les quinze jours, le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30 à l'église de Marieville, entrée via la rue du Pont. Bienvenue à toute

personne qui désire vivre un temps de recueillement et de silence en communauté, les 3, 17 et 31 mars prochains. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.meditationchretienne.ca ou contacter les responsables : Claudette Fournier au 450 460-7382 ou Martial Brassard au 450 464-1127.

26, 27 février et 5 mars

Activités pour la Maison Victor-Gadbois

Les Chevaliers de Colomb organisent différentes activités au profit de la Maison Victor-Gadbois. Une soirée de danse se tiendra le 26 février au 660, rue Chambly à Marieville. Un déjeuner familial aura lieu le 27 février à la salle des Chevaliers de Colomb au 245, rue Ouellette et un Quillothon aura lieu le 5 mars au 660, rue Chambly à Marieville. Pour information : 450 460-3149 ou 450 460-3599.

4 et 5 mars – Vente à 5 \$ le sac

La Cabotine, le magasin de vêtements et d'articles usagés du Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir tiendra sa prochaine vente à 5 \$ le sac vert les 4 et 5 mars prochain. Le magasin est situé au 220, rue Ouellette, à Marieville. De plus, vous pouvez en tout temps vous procurer des poches de guenilles à 5 \$ chacune.

Les heures d'ouvertures sont les lundi, mardi et mercredi de 10 h à 16 h 30, le jeudi et le vendredi de 10 h à 18 h et le samedi de 12 h 30 à 16 h 30.

Les vêtements et les articles divers (livres, bijoux, bibelots, vaisselle, literie, jouets, petits électroménagers, etc.) encore en très bon état sont acceptés. Veuillez les déposer dans le contenant à cet effet ou au magasin durant les heures d'ouverture. Merci de votre coopération.

Pour plus de renseignements : 450 460-5297

10 mars - Dîner communautaire du CAB

Le prochain dîner du Centre d'action bénévole La Seigneurie de Monnoir aura lieu le 10 mars 2011, dès 11 h, au sous-sol de l'église de Marieville. La rencontre débutera par une messe et sera suivie d'un repas de cabane à sucre. Le prix est de 5 \$ par personne. Réservez tôt au 450 460-2825.

SERVICE D'AIDE POUR COMPLÉTER LES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Le Centre d'Action Bénévole La Seigneurie de Monnoir offre un service d'aide pour remplir les déclarations d'impôts des personnes à faible revenu. Vous pouvez vérifier votre admissibilité à ce service en prenant rendez-vous au 450 460-2825 ou vous présenter au 146, chemin du Ruisseau-Barré, à Marieville, avec tous les documents requis. Un montant de 3 \$ sera demandé pour l'administration. Ce service est rendu de façon confidentielle, par des bénévoles ayant reçu une formation.

SUCCÈS POUR LA GUIGNOLÉE 2010 DES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb de Marieville remercient très sincèrement tous les citoyens qui ont contribué au succès de la guignolée 2010. Ils tiennent tout spécialement à remercier les 150 commerçants qui ont donné généreusement, les bénévoles, les pompiers de Marieville et Sainte-Angèle et leurs commanditaires pour le déjeuner et le dîner. Par votre générosité, ils ont pu aider 96 familles pour Noël, aideront 55 familles pour Pâques et soutiendront quelques familles pour les urgences durant toute l'année 2011.

Bonne année 2011.

L'ADRÉN'ADO

L'équipe de l'Adrén'Ado vous rappelle qu'elle possède une banque de noms de jeunes qui sont disponibles pour effectuer de légers travaux. Que vous ayez besoin d'aide pour faire de la peinture, déneiger votre entrée, faire des maquillages et des sculptures de ballons à une fête d'enfants, garder vos animaux, vos enfants ou pour tout autres travaux, n'hésitez pas ! L'équipe se fera un plaisir de vous référer un jeune.

Accueillant tous les jeunes de Marieville âgés entre 11 ½ et 17 ans, l'Adrén'Ado propose différentes activités, dont les principales à venir sont : soirée de cinéma, atelier sur l'affirmation de soi, visite au Centre des sciences de Montréal, emballage chez *Maxi & Cie* et journée année '70. Pour plus de détails sur la programmation, visitez le <http://adrenado.tripod.com>

Fondation Marieville

POUR L'ESSOR DE NOS ARTISTES ET ATHLÈTES LOCAUX

Créée il y a plus de 30 ans, la Fondation Marieville a pour principale mission de supporter les associations et organismes sans but lucratif de la municipalité, oeuvrant dans le sport et la culture, tout en favorisant le plein épanouissement et le mieux-être des citoyens. Elle permet de fournir aux athlètes et artistes locaux les moyens de se perfectionner dans leur discipline respective et d'atteindre de nouveaux sommets d'excellence.

Depuis sa création, elle a permis à bon nombre d'organisations et de citoyens de bénéficier d'un soutien financier pour participer à différents événements sportifs ou culturels sur le territoire et à l'extérieur de la province. La Fondation Marieville encourage également l'école secondaire Mgr. Euclide-Théberge pour la remise de bourses aux élèves dans le cadre du Gala méritas. Les personnes désirant effectuer une demande de soutien à la Fondation doivent le faire par écrit, en décrivant leur

demande, les objectifs de développement visés, un résumé des réalisations accomplies et leur curriculum. La demande doit être adressée à: Fondation Marieville, Sylvain Lapointe Président, 682 rue Saint-Charles, Marieville, Québec, J3M 1P9, ou par courriel à: sylvain_lapointe@yahoo.ca.

UN PREMIER MARCHÉ DE NOËL COURONNÉ DE SUCCÈS!



La première édition du marché de Noël de Marieville a pris fin le dimanche 19 décembre dernier avec un concours de chorales, à l'église Saint-Nom-de-Marie. L'Ensemble vocal Vibrato de Beloeil a remporté le premier prix, et se sont aussi illustrés par leur participation les chœurs Saint-Nom-de-Marie et Sainte-Maria-Goretti.



Dans son ensemble, le marché de Noël de Marieville a remporté un vif succès. Il a attiré près de 2 000 visiteurs durant les week-ends des 10-11-12 et 17-18-19 décembre. En plus de faciliter les achats des Fêtes et d'offrir des activités gratuites pour la famille comme des tours de carriole et l'incontournable visite du père Noël, le marché a permis de mettre en valeur le potentiel et le talent des différents artisans et producteurs locaux. Félicitations également aux gagnantes du concours « Dessine-moi un Marché de Noël », réalisé en collaboration avec l'école primaire Crevier: Kelly du groupe 124 pour le premier prix, Carolann du groupe 121 pour le deuxième prix et Alexe L. H., gagnante du troisième prix: Toutes ont reçu un chèque-cadeau de la Papeterie ABCD.

Un merci tout spécial aux partenaires, qui ont contribué au succès de cet événement: Home Hardware Marieville, La Voix de l'Est, Le Journal de Chambly, MontérégieWeb.com, Peintures Para, Radio de Granby M15 104,9 FM, RONA – Quincaillerie Rouville et Uniprix – Marthe Roussy, pharmacienne propriétaire.

LE CLUB GYM-AS DE MARIEVILLE FIÈREMENT REPRÉSENTÉ EN COMPÉTITION

Les gymnastes du club Gym-As de Marieville ont réussi d'excellentes performances lors d'une compétition provinciale tenue à Saint-Hubert, les 4 et 5 décembre et au cours d'une compétition régionale qui avait lieu à Chambly, les 11 et 12 décembre dernier.

Félicitations à tous les gymnastes pour leur performance et leur participation.

FAIRE FACE AU CANCER



Société canadienne du cancer Canadian Cancer Society

Présente à Marieville dans les locaux de Havre d'Espoir Montérégie, la Société canadienne du cancer est là pour répondre à vos questions, offrir différents services et pour apporter du soutien aux personnes touchées par le cancer. L'organisme offre le prêt de prothèses capillaires, moyennant un dépôt de 20\$. Avec un vaste choix de couleurs et de styles, la SCC peut répondre aux goûts et désirs de chacun. Prenez rendez-vous au 450 708-0891.

LE COMITÉ D'ALPHABÉTISATION LOCALE VOUS ATTEND!

Le Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville offre gratuitement différents services d'alphabétisation, de rafraîchissement des notions de base et de niveau pré-secondaire en français et mathématiques et un service de francisation.

Pour de plus amples informations veuillez communiquer au 450 460-5433

RENCONTRE AVEC L'AUTEUR RENÉ OUELLET

Venez rencontrer René Ouellet, surnommé le « Pagnol du Nord », auteur de la trilogie « Le sentier des Roquemont ». Monsieur Ouellet nous parlera de la construction de ses romans ainsi que des émotions masculines vécues et exprimées par ses personnages. « *Tous mes livres s'inspirent de la réalité, ils concernent chacun de nous, de près ou de loin. Si on s'en parlait ?* »

L'entrée est gratuite, mais le nombre de places est restreint afin d'assurer une certaine intimité. Vous devez donc demander et obtenir votre billet de réservation au comptoir de prêt de la bibliothèque. Un prix de présence sera offert par tirage au sort parmi les participants (le prix est une gracieuseté de la librairie Larico de Chambly).
Vendredi soir le 25 février 2011, à 19 h



ACTIVITÉS D'ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque commémorative Desautels propose différentes activités d'animation tout au long de la saison hivernale. S'adressant principalement aux enfants, les parents sont aussi les bienvenus! Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de la Ville ou informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque. L'entrée est gratuite.

19 mars

« Un boulot pour un drôle d'oiseau »

Théâtre de marionnettes par Le Castelet de Guignol. Il s'agit d'une performance solo inspirée du théâtre traditionnel lyonnais mettant en scène le célèbre personnage de Guignol dans une fantaisie contemporaine québécoise. Ayant perdu le perroquet de son oncle, Guignol, sans le sou, veut remplacer l'oiseau rare et doit se trouver un emploi. Tour à tour professeur de musique, policier puis



employé de restaurant, son parcours infructueux engendrera des situations loufoques! Mais enfin aidé par son ami Gnafron, il trouvera une solution haute en couleur à cette situation!

[Un marionnettiste avec son superbe castelet, ses marionnettes à main et de la musique originale].

De 10 h à 10 h 50.

Pour les 5 à 9 ans.

NOUVELLE ADRESSE DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Suite à une toute nouvelle version et présentation du catalogue de la bibliothèque, l'adresse Internet est maintenant modifiée. Voici donc la nouvelle adresse:

<http://marieville.crsbp.qc.ca>

Accédez à votre dossier personnel. Consultez notre catalogue et divers liens menant à des sites d'informations.



BIBLIOTHÈQUE COMMÉMORATIVE DESAUTELS



1801, rue du Pont, Marieville
450 460-4444, options 7 et 1 ou poste 272

Mardi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h

www.ville.marieville.qc.ca/bibliotheque

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE À L'INTERNET



Le saviez-vous?

La Bibliothèque commémorative Desautels, située au 1801, rue du Pont, propose le service de navigation libre sur le web. Utile tant pour vos travaux scolaires, la rédaction de curriculum vitae, recherches, etc.

Accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Carte d'identité obligatoire pour avoir accès au local d'informatique

Lundi	FERMÉ
Mardi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	FERMÉ

Lors de cours d'informatique, la priorité est accordée aux participants inscrits.

Information au Service des Loisirs et de la Culture au 450 460-4444 option 7

MARIEVILLE ACCUEILLE LES MEILLEURS QUILLEURS DU QUÉBEC



Le Quillorama de Marieville a été l'hôte de l'étape provinciale de la grande finale éliminatoire T7K, accueillant les 96 meilleurs joueurs au classement cumulatif. Ce tournoi, qui s'est déroulé les 22 et 23 janvier dernier, a permis de sélectionner les six joueurs gagnants qui se sont qualifiés pour l'enregistrement de l'émission Québec Quilles à RDS.

« Nous sommes très fiers d'avoir accueilli ici à Marieville un tournoi d'une telle importance. Je tiens à souligner l'excellent travail d'Alain Chrétien, propriétaire du Quillorama, et de toute son équipe, dans l'organisation de cet événement qui a contribué à accroître la visibilité de notre Ville » a tenu à souligner le maire de Marieville, Alain Ménard.

Les six finalistes et le maire de Marieville, Alain Ménard.

SOCCKER MINEUR

Message important

Cette année, les photos pour les passeports des joueurs (nés de 1990 à 2004, U-7 à U-21) et les entraîneurs devront être prises lors des inscriptions et seront transmises dans un système informatisé de la Fédération de soccer du Québec. Les joueurs et entraîneurs doivent être présents sur place pour la prise de photo.



Inscriptions au soccer mineur

Horaire des inscriptions

- Vendredi 25 février de 19 h à 21 h
- Samedi 26 février 2011 de 9 h à 14 h

À la cafétéria de l'école Crevier
1835, rue du Pont à Marieville

Voir les tarifs sur le site Internet de l'ASM de Marieville : asmmarieville.com

Pour information : Henri-Paul Plamondon,
président de l'Association de soccer de Marieville
450 460-7931



DIVERSES ACTIVITÉS À LA PISCINE

La piscine intérieure de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge située au 677, rue Desjardins à Marieville, offre l'opportunité aux citoyens de participer à des séances d'aquaforme au coût de 7 \$. Nous offrons différents cours d'aquaforme qui

ont lieu du lundi au vendredi entre 17 h et 20 h. Nous vous invitons à communiquer avec le service des loisirs et de la culture au 450 460-4444, option 7 pour connaître l'horaire exact des cours au programme.

Bains libres	Familiale	Adulte
Lundi	---	20 h à 21 h
Mardi	19 h à 20 h	20 h à 21 h
Mercredi	---	20 h à 21 h
Jeudi	19 h à 21 h	---
Vendredi	19 h à 21 h	---
Samedi	14 h à 16 h	---
Dimanche	14 h à 16 h	---

Tarification	Enfant	Adulte	Famille
Entrée quotidienne	2 \$	3 \$	---
Carte 10 baignades	18 \$	27 \$	---
Carte de membre	35 \$	50 \$	90 \$



Fête d'enfants à la piscine intérieure

Viens fêter à la piscine avec tous tes amis!

Selon la disponibilité des moniteurs et de l'espace en piscine.

Trois thématiques sont offertes soit: *l'évasion des pirates, les aventures de la mer et le safari aquatique.*

Coût: 70 \$ pour une heure ou
90 \$ pour une heure et demie.

Pour information: 450 460-4444 option 7

ARTISTES RECHERCHÉS

Afin de réaliser la programmation des spectacles estivaux, *Un Air d'Été*, présentée au Parc Édouard-Crevier; la Ville de Marieville est à la recherche d'artistes professionnels, semi-professionnels et de la relève. La Ville veut ainsi promouvoir les arts de la scène et notre talent local.

Groupes musicaux et chanteurs (es) de tous styles, humoristes et artistes de variété provenant particulièrement de la région sont invités à envoyer leur dossier de présentation ainsi que leur démo

avant le **18 mars 2011** et ce, par courrier ou courriel aux coordonnées ci-dessous :

Ville de Marieville

Service des loisirs et de la culture

682, rue St-Charles

Marieville (Québec) J3M 1P9

Courriel: loisirculture@ville.marieville.qc.ca

Seulement les candidats retenus seront contactés.

Pour plus d'information,

téléphonez au 450 460-4444, option 7

MARIEVILLE RÉTRO

Bénévoles recherchés

Le service des loisirs et de la culture est à la recherche de bénévoles désirant faire partie du comité organisateur de *Marieville Rétro*, l'exposition de voitures anciennes. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans le processus de réalisation de l'événement ou vous désirez donner un coup de main le jour de l'événement, veuillez communiquer avec monsieur Jonathan Gendron, coordonnateur aux loisirs de la Ville de Marieville au poste 276. Nous vous attendons en grand nombre!

PROFITEZ DU GRAND AIR!

Patinoire extérieure, aire de glace et butte à glisser

Horaire: Tous les jours de 7 h à 23 h

Lieu: Terrain des Loisirs (2005, rue du Pont)

Sentiers glacés

Horaire: Tous les jours de 7 h à 23 h

Lieu: Parc Édouard-Crevier

(coin rue du Pont et Claude-De Ramezay)

Accessibles selon les conditions climatiques

SEMAINE DE RELÂCHE 2011

Le service des loisirs et de la culture a élaboré une programmation des plus diversifiées dans le cadre de la semaine de relâche scolaire. Des activités sportives, culturelles et éducatives sont au programme du 28 février au 4 mars prochain. Le coût de l'activité comprend le prix d'entrée, une animation entre 9 h et 16 h et du plaisir garanti!!!

Au programme, du patinage à l'arène où les Canadiens de Montréal s'entraînent, une sortie à la Récréathèque de Laval, une visite des animaux

dans leur habitat naturel et plusieurs autres activités. Veuillez prendre note que l'activité initialement prévue le mardi (safari aventure Loowak) a été remplacée par des glissades sur tube à Eastman.

Le coût diffère pour chacune des activités. Un coût forfaitaire pour la semaine est aussi proposé. Dépêchez-vous de réserver vos sorties puisque les places sont limitées.

Info 450 460-4444 option 7



Matériel promotionnel de Marieville

AFFICHONS NOTRE FIERTÉ

Épinglette - logo

Au comptoir: 2 \$ + taxes (2,28 \$)

Par la poste: 2 \$ + taxes + frais de poste (3,50 \$)

Casquette

15 \$ + taxes (17,09 \$)

Drapeau à l'effigie de la ville de Marieville

47, 64 \$ + taxes (54,27 \$)

Livre du centenaire

paroisse Saint-Nom-de-Marie 1801 - 2001

90 \$ + taxes (102,53 \$)

Note: payable avant la remise du bien pour tous les articles promotionnels